

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA
SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

CAHIER EXPLICATIF
DU BUDGET DE
DÉPENSES
2013-2014

Québec 

NOTE PRÉLIMINAIRE

Ce document d'information est principalement destiné aux membres des commissions parlementaires responsables de l'étude des crédits du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour l'année financière 2013-2014.

Deux parties distinctes composent ce document. La première contient des renseignements généraux et des données financières et statistiques tandis que la deuxième comprend l'explication des variations de crédits entre les années financières 2012-2013 et 2013-2014.

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE
CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2013-2014
TABLE DES MATIÈRES**

NOTE PRÉLIMINAIRE

PARTIE I - RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE.....	3
1.1 La mission du Ministère.....	3
1.2 Les réseaux d'enseignement	3
1.3 Recherche, Science et Technologie.....	4
1.3 La structure des programmes	4
1.5 La structure administrative.....	5
1.5.1 - Structure des programmes 2013-2014	7
1.5.2 - Budgets de dépenses comparatifs 2012-2013 et budget de dépenses 2013-2014.....	9
1.5.3 - Organigramme	11
2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE EN 2013-2014	13

PARTIE II - BUDGETS DE DÉPENSES COMPARATIFS 2012-2013 ET BUDGET DE DÉPENSES 2013-2014

PROGRAMME 01 - Administration et consultation	19
Éléments 01 à 09 – Explications.....	21
PROGRAMME 02 - Organismes dédiés à des programmes de formations	23
Élément 01 – Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.....	26
Élément 02 – Institut national des mines.....	27

PROGRAMME 03 - Aide financière aux études	31
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts.....	33
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques	34
Élément 03 - Autres bourses	35
PROGRAMME 04 - Enseignement supérieur	39
Élément 01 - Cégeps.....	41
Élément 02 - Universités.....	42
Élément 03 - Enseignement privé au collégial	43
Élément 04 - Service de la dette des cégeps.....	44
Élément 05 - Service de la dette des universités	45
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation	46
Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l’approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l’harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations.....	47
PROGRAMME 05 - Soutien à la science, à la recherche et à l’innovation	51
Élément 01 - Soutien à la science, à la recherche et à l’innovation	52
PROGRAMME 06 - Organismes dédiés à la recherche et à l’innovation.....	55
Élément 01 – Fonds de recherche du Québec -Santé	57
Élément 02 – Fonds de recherche du Québec - Société et culture	58
Élément 03 – Fonds de recherche du Québec -Nature et technologies	59
Élément 04 – Centre de recherche industrielle du Québec	60
Élément 05 – Commission de l’éthique en science et en technologie.....	61
PROGRAMME 07 - Régimes de retraite	65
Élément 01 – Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	66
Élément 02 – Régime de retraite du personnel	67

PARTIE I
RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX

1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

1.1 La mission du Ministère

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie élabore et propose au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'enseignement collégial, de l'enseignement et de la recherche universitaires, de l'aide financière aux études ainsi qu'aux secteurs de la science et de la technologie. Il vise à soutenir l'excellence et l'innovation dans ses champs de compétence en concertation avec les acteurs concernés.

1.2 Les réseaux d'enseignement¹

L'enseignement collégial

En 2010-2011, on comptait au Québec 111 établissements offrant un programme menant au diplôme ou à une attestation d'études collégiales. Il s'agit de 48² cégeps, de 25 établissements privés subventionnés, dont 2 établissements sous entente internationale (France-Québec), de 27 établissements privés sous permis, de 11 établissements du réseau gouvernemental (7 conservatoires de musique, 2 instituts de technologie agricole, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et le Collège MacDonald qui relève de l'Université McGill).

L'enseignement universitaire

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire reconnaît au Québec les établissements suivants : l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université Bishop's, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal, l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Le réseau de l'Université du Québec comprend 11 entités juridiques : le siège social, six constituantes, trois écoles supérieures et un institut de recherche.

La population scolaire

Dans le réseau collégial on dénombrait 218 000 personnes inscrites dans les réseaux public et privé. Ces données comprennent les inscriptions tant à l'enseignement ordinaire (184 186) qu'à l'éducation des adultes (33 814), dans les réseaux public et privé. Enfin, 285 615 personnes fréquentaient l'université (incluant les médecins résident), tous cycles d'études et régimes confondus.

¹ Source : DRSI, Toutes les données de la section 1.2 sont provisoires; elles reflètent l'information disponible en décembre 2012.

² Il y a 48 établissements collégiaux publics dont 2 comprennent aussi des campus ou des cégeps qui sont pris en compte. Il s'agit du Champlain Regional College (Campus Lennoxville, Campus Saint-Lambert-Longueuil, Campus St-Lawrence) et du Collège régional de Lanaudière (Cégep de l'Assomption, Cégep de Terrebonne et Cégep de Joliette).

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux études supérieures et à la formation professionnelle au secondaire, le Ministère accorde aux étudiantes, aux étudiants et aux élèves dont les ressources financières sont insuffisantes, un soutien financier pour la poursuite de leurs études par le Programme de prêts et bourses. Les données pour l'année d'attribution 2010-2011 indiquent que 149 862 personnes ont bénéficié d'une aide financière; parmi elles, 52 788 ont reçu un prêt seulement, 95 235 ont reçu un prêt et une bourse et 1 839 ont eu droit à une bourse seulement.

1.3 Recherche, Science et technologie

Par l'entremise de ses programmes et de ses actions le Ministère appuie financièrement les acteurs du système de l'innovation et de la recherche du Québec, notamment les Fonds de recherche du Québec, le CRIQ et la CEST, les centres de recherche; les organismes de liaison et de transfert et les incubateurs d'entreprises technologiques; les organismes de promotion de la culture scientifique et ceux de soutien au développement technologique; les établissements d'enseignement et de recherche, dont les cégeps et les universités; et des regroupements de recherche industrielle dans des secteurs stratégiques.

1.4 La structure des programmes

Le Ministère exerce sa responsabilité à l'égard des sept programmes suivants :

Le programme 01 – Administration vise à assurer l'administration des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation de même que le soutien administratif au volet recherche, science et technologie.

Le programme 02 – Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. De plus, il soutient la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines.

Le programme 03 – Aide financière aux études vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Le programme 04 – Enseignement supérieur vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des réseaux collégial et universitaire, les services

d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Le programme 05 – Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation vise à susciter et soutenir la recherche dans une perspective de développement scientifique et de développement durable. Plus spécifiquement, ce programme vise à intensifier le développement de la recherche et le transfert de la valorisation des résultats de recherche tout en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques.

Le programme 06 – Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Centre de recherche industrielle du Québec, pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises, et à la Commission de l'éthique en science et en technologie.

Le programme 07 – Régimes de retraite regroupe le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et le régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) applicables au personnel des réseaux.

Le tableau 1.5.1 présente la structure des programmes du Ministère pour l'année financière 2013-2014.

1.5 La structure administrative

1.5.1 - Structure des programmes 2013-2014

1.5.2 - Budgets de dépenses comparatifs 2012-2013 et Budget de dépenses 2013-2014

1.5.3 - Organigramme

1.5.1

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

STRUCTURE DES PROGRAMMES 2013-2014

BUDGET DE DÉPENSES 2013-2014

(000 \$)

PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION ET CONSULTATION	59 816,9	0,9 %
<p>Ce programme vise à assurer l'administration des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation de même que le soutien administratif au volet recherche, science et technologie.</p> <p>Élément 01 - Direction Élément 02 - Administration de l'enseignement supérieur Élément 03 - Administration de l'aide financière aux études Élément 04 - Administration de la recherche, de la science et de la technologie Élément 05 - Conseil supérieur de l'éducation Élément 06 - Commission d'évaluation de l'enseignement collégial</p>		
PROGRAMME 02 - ORGANISMES DÉDIÉS À DES PROGRAMMES DE FORMATIONS SPÉCIALISÉS	26 837,7	0,4 %
<p>Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. De plus, il soutient la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines.</p> <p>Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec Élément 02 - Institut national des mines</p>		
PROGRAMME 03 - AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES	615 421,4	9,7 %
<p>Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.</p> <p>Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques Élément 03 - Autres bourses</p>		
PROGRAMME 04 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	5 179 976,9	81,7 %
<p>Ce programme vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des réseaux collégial et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.</p> <p>Élément 01 - Cégeps Élément 02 - Universités Élément 03 - Enseignement privé au collégial Élément 04 - Service de la dette des cégeps Élément 05 - Service de la dette des universités Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations</p>		

PROGRAMME 05 - SOUTIEN À LA SCIENCE, À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION	137 563,0	2,2 %
<p>Ce programme vise à susciter et soutenir la recherche dans une perspective de développement scientifique et de développement durable. Plus spécifiquement, ce programme vise à intensifier le développement de la recherche et le transfert de la valorisation des résultats de recherche tout en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques.</p> <p>Élément 01 - Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation</p>		
PROGRAMME 06 - ORGANISMES DÉDIÉS À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION	165 326,9	2,6 %
<p>Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Centre de recherche industrielle du Québec, pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises, et à la Commission de l'éthique en science et en technologie.</p> <p>Élément 01 - Fonds de recherche du Québec - Santé Élément 02 - Fonds de recherche du Québec - Société et culture Élément 03 - Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie Élément 04 - Centre de recherche industrielle du Québec Élément 05 - Commission de l'éthique en science et en technologie</p>		
PROGRAMME 07 - RÉGIMES DE RETRAITE	152 042,9	2,4 %
<p>Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) applicables au personnel des réseaux.</p> <p>Élément 01 - Régime de retraite des enseignants Élément 02 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics Élément 03 - Régime de retraite du personnel d'encadrement</p>		
TOTAL MINISTÈRE :	6 336 985,7	100%

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

1.5.2

**Budgets de dépenses comparatifs 2012-2013 et Budget de dépenses 2013-2014
(000 \$)**

<u>PROGRAMMES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Administration	59 943,0	59 816,9	(126,1)	(0,2)
02- Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés	26 020,0	26 837,7	817,7	3,1
03- Aide financière aux études	568 803,0	615 421,4	46 618,4	8,2
04- Enseignement supérieur	5 118 939,1	5 179 976,9	61 037,8	1,2
05- Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation	169 493,2	137 563,0	(31 930,2)	(18,8)
06- Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	196 455,1	165 326,9	(31 128,2)	(15,8)
07- Régimes de retraite	152 042,9	152 042,9	-	-
Total - Ministère	<u>6 291 696,3</u>	<u>6 336 985,7</u>	<u>45 289,4</u>	0,7
<u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Immobilisations	456,8	456,8	-	-
- Prêts, placements et avances	148 128,2	139 024,1	(9 104,1)	(6,1)
TOTAL:	<u>148 585,0</u>	<u>139 480,9</u>	<u>(9 104,1)</u>	(6,1)

2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE 2013-2014

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses du Ministère totalise 6 337,0 M\$ en 2013-2014, soit une augmentation nette de 45,3 M\$ par rapport au budget de dépenses de 2012-2013 (1.5.2).

Le budget se répartit entre sept programmes dont le programme 01 – Administration pour 59,8 M\$ (0,9 %), le programme 02 – Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés pour 26,8 M\$ (0,4 %) et le programme 03 – Aide financière aux études pour 615,4 M\$ (9,7 %).

Le budget du programme 04 – Enseignement supérieur est de 5 180,0 M\$ et représente 81,7 % du budget.

Le budget affecté au programme 05 – Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation est de 137,6 M\$ (2,2 %).

Le budget affecté au programme 06 – Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation est de 165,3 M\$ (2,6 %).

Enfin, le budget du programme 07 – Régimes de retraite est de 152,0 M\$ (2,4 %).

Le budget de dépenses du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie est composé à 98,6 % de dépenses de transfert, réparti entre différents bénéficiaires :

	<u>M\$</u>
▪ Entreprises	4,7
▪ Les entreprises et organismes d'État	53,7
▪ Les établissements de santé et de services sociaux	23,8
▪ Les institutions d'enseignement	5 424,2
▪ Les organismes à but non lucratif	89,0
▪ Les personnes	655,0
	<hr/>
TOTAL :	6 250,4

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements du Ministère totalise 139,5 M\$ en 2013-2014, soit une diminution nette de 9,1 M\$ par rapport au budget d'investissements de 2012-2013.

PARTIE II

**BUDGETS DE DÉPENSE
COMPARATIFS 2012-2013
ET BUDGET DE DÉPENSES
2013-2014**

PROGRAMME 01

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 01 - Administration

DESCRIPTION

Ce programme vise à assurer l'administration des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation de même que le soutien administratif au volet recherche, science et technologie.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Direction	9 757,7	9 734,3	(23,4)	(0,2)
02- Administration de l'enseignement supérieur	10 833,4	10 812,9	(20,5)	(0,2)
03- Administration et aide financière aux études	26 240,7	26 170,0	(70,7)	(0,3)
04- Administration de la recherche, de la science et de la technologie	7 891,9	7 891,9	-	-
05- Conseil supérieur de l'éducation	2 742,8	2 737,2	(5,6)	(0,2)
06- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 476,5	2 470,6	(5,9)	(0,2)
	<u>59 943,0</u>	<u>59 816,9</u>	<u>(126,1)</u>	<u>(0,2)</u>

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	456,8	456,8	-	-
- Prêts, placements, avances et autres	-	424,1	424,1	-
TOTAL:	<u>456,8</u>	<u>880,9</u>	<u>424,1</u>	<u>92,8</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)

Programme 01 - Administration

EXPLICATION DE LA VARIATION **(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

Ajustement relatif au fonctionnement	
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses 2010-2014	(126,1)
TOTAL	<u><u>(126,1)</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)

Programme 01 - Administration

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	46 525,8	46 525,8	-	-
Fonctionnement	8 597,4	8 471,3	(126,1)	(1,5)
Transfert	4 819,8	4 819,8	-	-
Total du programme 01	<u>59 943,0</u>	<u>59 816,9</u>	<u>(126,1)</u>	<u>(0,2)</u>

POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS, LES VARIATIONS S'EXPLIQUENT PAR LES FACTEURS SUIVANTS :

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Divers ajust. - rém.</u>	<u>Divers ajust. - fonct.</u>	<u>Divers ajust. - trans</u>	<u>TOTAL</u>
01- Direction	-	(23,4)	-	(23,4)
02- Administration de l'enseignement supérieur	-	(20,5)	-	(20,5)
03- Administration et aide financière aux études	-	(70,7)	-	(70,7)
04- Administration de la recherche, de la science et de la technologie	-	0,0	-	0,0
05- Conseil supérieur de l'éducation	-	(5,6)	-	(5,6)
06- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	-	(5,9)	-	(5,9)
Total au programme 01	<u>-</u>	<u>(126,1)</u>	<u>-</u>	<u>(126,1)</u>

PROGRAMME 02

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)

Programme 02 - Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés

DESCRIPTION

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. De plus, il soutient la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines.

<u>ÉLÉMENT</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	25 020,0	25 837,7	817,7	3,3
02- Institut national des mines	1 000,0	1 000,0	-	-
Total du programme 02	<u>26 020,0</u>	<u>26 837,7</u>	<u>817,7</u>	3,1

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 02 - Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés

Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	25 020,0	25 837,7	817,7	3,3
Total de l'élément 01	<u>25 020,0</u>	<u>25 837,7</u>	<u>817,7</u>	3,3

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	574,4
- Avancement d'échelons des employés	100,0
- Impact de la loi 100	(49,1)
- Départ à la retraite	(66,2)
- Indexation des autres dépenses	258,6
	<u>817,7</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)

Programme 02 - Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés
Élément 02 - Institut national des mines

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	1 000,0	1 000,0	-	-
Total de l'élément 01	<u>1 000,0</u>	<u>1 000,0</u>	<u>-</u>	-

PROGRAMME 03

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études

DESCRIPTION

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Bourses consécutives aux prêts	493 143,2	549 733,2	56 590,0	11,5
02- Intérêts et remboursements aux banques	61 745,8	51 145,8	(10 600,0)	(17,2)
03- Autres bourses	13 914,0	14 542,4	628,4	4,5
Total du programme 03	<u>568 803,0</u>	<u>615 421,4</u>	<u>46 618,4</u>	8,2

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0	-	-
	<u>138 600,0</u>	<u>138 600,0</u>	<u>-</u>	-

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants:

- Rétablissement de la base budgétaire	16 500,0
- Impact du maintien des bonifications pour l'année d'attribution 2012-2013 en 2013-2014	14 700,0
- Variation de la clientèle	25 390,0
- Variation du volume des prêts et des intérêts en 2013-2014	(10 600,0)
- Variation de la clientèle handicapée	<u>628,4</u>
TOTAL	<u><u>46 618,4</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	493 143,2	549 733,2	56 590,0	11,5
Total de l'élément 01	<u>493 143,2</u>	<u>549 733,2</u>	<u>56 590,0</u>	11,5

EXPLICATION DE LA VARIATION **(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Rétablissement de la base budgétaire	16 500,0
- Variation de la clientèle	25 390,0
- Impact du maintien des bonifications pour l'année d'attribution 2012-2013 en 2013-2014	14 700,0
	<u>56 590,0</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2012-2013	Budget de dépenses 2013-2014	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	55 745,8	45 145,8	(10 600,0)	(19,0)
Provision pour créances douteuses et garanties	6 000,0	6 000,0	-	-
Total de l'élément 02	<u>61 745,8</u>	<u>51 145,8</u>	<u>(10 600,0)</u>	(17,2)

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances	<u>138 600,0</u>	<u>138 600,0</u>	-	-
	<u>138 600,0</u>	<u>138 600,0</u>	-	-

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Variation du volume des prêts et des intérêts en 2013-2014	(10 600,0)
	<u>(10 600,0)</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études

Élément 03 - Autres bourses

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	13 914,0	14 542,4	628,4	4,5
Total de l'élément 03	<u>13 914,0</u>	<u>14 542,4</u>	<u>628,4</u>	4,5

Les autres bourses comprennent :

- Bourses aux permanentes et aux permanents élus d'associations étudiantes nationales;
- Programme études-travail;
- Programme d'allocation pour des besoins particuliers pour les étudiantes ou étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure.

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Variation de la clientèle handicapée

628,4

628,4

PROGRAMME 04

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur

DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des réseaux collégial et universitaire les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Cégeps	1 712 353,5	1 734 314,4	21 960,9	1,3
02- Universités	2 693 841,1	2 724 517,2	30 676,1	1,1
03- Enseignement privé au collégial	108 222,1	109 848,7	1 626,6	1,5
04- Service de la dette des cégeps	214 786,3	219 445,9	4 659,6	2,2
05- Service de la dette des universités	343 055,5	350 170,1	7 114,6	2,1
06- Soutien à des partenaires en éducation	6 455,5	1 455,5	(5 000,0)	(77,5)
07- Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la comptabilisation des immobilisations	40 225,1	40 225,1	-	-
Total du programme 05	<u>5 118 939,1</u>	<u>5 179 976,9</u>	<u>61 037,8</u>	1,2

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances	9 528,2	-	(9 528,20)	-
	<u>9 528,2</u>	<u>-</u>	<u>(9 528,20)</u>	-

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	50 512,0
- Variation des clientèles	56 608,9
- Impact de la loi 100	(1 990,2)
- Recomptages de la clientèle universitaire	31 109,9
- Services de la dette (Augmentation du remboursement de capital et des intérêts)	11 774,2
- Engagements des années antérieures	5 000,0
- Autres facteurs (annualisation du coût de l'année antérieure, variation des superficies...)	(91 977,0)

TOTAL : 61 037,8

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur

Élément 01 - Cégeps

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	1 712 353,5	1 734 314,4	21 960,9	1,3
Total de l'élément 01	<u>1 712 353,5</u>	<u>1 734 314,4</u>	<u>21 960,9</u>	1,3

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	19 091,9
- Variation des clientèles	9 025,1
- Impact de la loi 100	(611,3)
- Autres facteurs (annualisation du coût de l'année antérieure, variation des superficies...)	(5 544,8)

21 960,9

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur

Élément 02 - Universités

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	2 673 841,1	2 699 517,2	25 676,1	1,0
Affectation à un fonds spécial	20 000,0	25 000,0	5 000,0	25,0
Total de l'élément 02	<u>2 693 841,1</u>	<u>2 724 517,2</u>	<u>30 676,1</u>	1,1

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	29 622,5
- Variation des clientèles	48 902,5
- Recomptages de la clientèle universitaire	31 109,9
- Impact de la loi 100	(1 349,7)
- Engagements des années antérieures (Placements Universités)	5 000,0
- Autres facteurs (annualisation du coût de l'année antérieure, variation des superficies...)	(82 609,1)

30 676,1

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur
Élément 03 - Enseignement privé au collégial

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	108 222,1	109 848,7	1 626,6	1,5
Total de l'élément 03	<u>108 222,1</u>	<u>109 848,7</u>	<u>1 626,6</u>	1,5

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	1 797,6
- Variation des clientèles	(1 318,7)
- Impact de la loi 100	(29,2)
- Autres facteurs (annualisation du coût de l'année antérieure...)	1 176,9
	<u>1 626,6</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur
Élément 04 - Service de la dette des cégeps

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	214 786,3	219 445,9	4 659,6	2,2
Total de l'élément 04	<u>214 786,3</u>	<u>219 445,9</u>	<u>4 659,6</u>	2,2

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation du remboursement de capital et des intérêts	4 659,6
	<u>4 659,6</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur
Élément 05 - Service de la dette des universités

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	343 055,5	350 170,1	7 114,6	2,1
Total de l'élément 05	<u>343 055,5</u>	<u>350 170,1</u>	<u>7 114,6</u>	2,1

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation du remboursement de capital et des intérêts	7 114,6
	<u>7 114,6</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur

Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2012-2013	Budget de dépenses 2013-2014	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	6 455,5	1 455,5	(5 000,0)	(77,5)
Total de l'élément 06	<u>6 455,5</u>	<u>1 455,5</u>	<u>(5 000,0)</u>	(77,5)

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Révision des besoins à la baisse	(5 000,0)
	<u>(5 000,0)</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 04 - Enseignement supérieur

Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la comptabilisation des immobilisations

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2012-2013	Budget de dépenses 2013-2014	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	40 225,1	40 225,1	-	-
Total de l'élément 07	<u>40 225,1</u>	<u>40 225,1</u>	<u>-</u>	-
 <u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Prêts, placements, avances et autres	9 528,2	0,0	(9 528,2)	-
	<u>-</u>	<u>0,0</u>	<u>(9 528,2)</u>	-

PROGRAMME 05

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 05 - Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation

DESCRIPTION

Ce programme vise à susciter et soutenir la recherche et l'innovation dans une perspective de développement scientifique et de développement durable. Plus spécifiquement, ce programme vise à intensifier le développement de la recherche et l'innovation ainsi que le transfert de la valorisation des résultats de recherche tout en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques et des milieux socioéconomiques.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation	169 493,2	137 563,0	(31 930,2)	(18,8)
Total du programme 06	<u>169 493,2</u>	<u>137 563,0</u>	<u>(31 930,2)</u>	<u>(18,8)</u>
 <u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 05 - Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation

Élément 01 - Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	169 493,2	137 563,0	(31 930,2)	(18,8)
Total de l'élément 01	<u>169 493,2</u>	<u>137 563,0</u>	<u>(31 930,2)</u>	(18,8)

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Fin de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 (31 930,2)

TOTAL : (31 930,2)

PROGRAMME 06

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 06 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

DESCRIPTION

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Centre de recherche industrielle du Québec, pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises, et à la Commission de l'éthique en science et en technologie.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Fonds de recherche du Québec -Santé	79 755,0	69 761,4	(9 993,6)	(12,5)
02- Fonds de recherche du Québec - Société et culture	49 074,6	42 813,0	(6 261,6)	(12,8)
03- Fonds de recherche du Québec -Nature et technologies	50 108,6	35 238,6	(14 870,0)	(29,7)
04- Centre de recherche industrielle du Québec	16 925,0	16 925,0	-	-
05- Commission de l'éthique en science et en technologie	591,9	588,9	(3,0)	(0,5)
Total du programme 06	<u>196 455,1</u>	<u>165 326,9</u>	<u>(31 128,2)</u>	(15,8)

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	-

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)**

Programme 06 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Fin de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 (SQRI)	(31 000,0)
- Diminution du budget de transfert régulier	(125,2)
- Diminution du budget de fonctionnement	(3,0)

TOTAL : (31 128,2)

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 06 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

Élément 01 - Fonds de recherche du Québec -Santé

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	79 755,0	69 761,4	(9 993,6)	(12,5)
Total de l'élément 01	<u>79 755,0</u>	<u>69 761,4</u>	<u>(9 993,6)</u>	<u>(12,5)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Fin de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 (SQRI) (9 950,0)
- Diminution du budget de transfert régulier (43,6)

TOTAL : (9 993,6)

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 06 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

Élément 02 - Fonds de recherche du Québec -Société et culture

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	49 074,6	42 813,0	(6 261,6)	(12,8)
Total de l'élément 02	<u>49 074,6</u>	<u>42 813,0</u>	<u>(6 261,6)</u>	<u>(12,8)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Fin de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 (SQRI) (6 220,0)
- Diminution du budget de transfert régulier (41,6)

TOTAL : (6 261,6)

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)**

Programme 06 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation
Élément 03 - Fonds de recherche du Québec -Nature et technologies

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	50 108,6	35 238,6	(14 870,0)	(29,7)
Total de l'élément 03	<u>50 108,6</u>	<u>35 238,6</u>	<u>(14 870,0)</u>	(29,7)

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Fin de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 (SQRI) (14 830,0)
- Diminution du budget de transfert régulier (40,0)

TOTAL : (14 870,0)

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 06 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

Élément 04 - Centre de recherche industrielle du Québec

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	Budget de dépenses comparatif 2012-2013	Budget de dépenses 2013-2014	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	16 925,0	16 925,0	0,0	0,0
Total de l'élément 04	<u>16 925,0</u>	<u>16 925,0</u>	<u>0,0</u>	0,0

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 06 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation
Élément 05 - Commission de l'éthique en science et en technologie

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	291,9	291,9	-	-
Fonctionnement	300,0	297,0	(3,0)	(1,0)
Transfert	-	-	-	-
Total de l'élément 05	<u>591,9</u>	<u>588,9</u>	<u>(3,0)</u>	<u>(0,5)</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Diminution du budget de fonctionnement	(3,0)
	<u>(3,0)</u>

PROGRAMME 07

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)

Programme 07 - Régimes de retraite

DESCRIPTION

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	126 084,0	126 084,0	-	-
02- Régime de retraite du personnel d'encadrement	25 958,9	25 958,9	-	-
Total du programme 07	<u>152 042,9</u>	<u>152 042,9</u>	<u>-</u>	-

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
(000 \$)

Programme 07 - Régimes de retraite

Élément 01 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	126 084,0	126 084,0	-	-
Total de l'élément 01	<u>126 084,0</u>	<u>126 084,0</u>	<u>-</u>	-

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

(000 \$)

Programme 07 - Régimes de retraite
Élément 02 - Régime de retraite du personnel d'encadrement

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses comparatif 2012-2013</u>	<u>Budget de dépenses 2013-2014</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	25 958,9	25 958,9	-	-
Total de l'élément 02	<u>25 958,9</u>	<u>25 958,9</u>	<u>-</u>	-